

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

#### **Délibération n° 2017-05-11 du 23 mai 2017 portant modification de la composition d'un groupe de travail du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique**

NOR : SSAX1730417X

Le comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,  
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36 et 64;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Vu l'arrêté du 2 novembre 2016 portant nomination au comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu la délibération n° 2017-03-07 du 16 mars 2017 portant création et composition d'un groupe de travail du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu les articles 63 à 66 du règlement intérieur du 7 novembre 2006 modifié du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique;

Vu le règlement intérieur du comité national modifié;

Après en avoir délibéré,

Décide:

1. La délibération n° 2017-03-07 du 16 mars 2017 portant création et composition d'un groupe de travail du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, chargé de formuler des propositions aux pouvoirs publics sur la trajectoire financière du FIPHFP est complété en son 2 comme suit:

« Le groupe de travail du comité national est composé des membres suivants:

*Au titre des membres du comité national*

M. Hugues THIBAUT. »

2. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du FIPHFP et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2017-05-11 du 23 mai 2017 portant modification de la composition d'un groupe de travail du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Nombre de présents au moment de la délibération: 15.

Votants: 16 (dont 1 pouvoir).

Abstentions: 1.

Nombre de voix « Pour »: 15.

Nombre de voix « Contre »: 0.

La délibération est adoptée.

Fait le 23 mai 2017.

*La vice-présidente,*  
A. DUGUET

*Le directeur,*  
M. DESJARDINS